



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique et réglementation

Question écrite n° 75093

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le rapport d'information sénatorial n° 223 de M. François Trucy, intitulé « Les Jeux de hasard et d'argent en France : l'Etat croupier, le Parlement croupion ? ». Le rapporteur souhaite que l'Etat porte un intérêt réel aux graves problèmes rencontrés par les joueurs dépendants. Il propose pour cela de mieux les connaître, de les dénombrer, d'étudier leurs cas, de faire dans ce domaine au moins aussi bien que les Etats-Unis ou le Canada. Parmi ses pistes de réflexion, il envisage un financement des études nécessaires et appelle à y contribuer l'ensemble des opérateurs de jeux. Il souhaite également, dans le système de santé publique, la création de consultations et de soins spécifiques pour ces « malades ». L'Etat devrait également susciter la création d'associations spécialisées pour apporter une aide de proximité, telles qu'il en existe depuis longtemps pour les problèmes liés à l'alcool, le tabac, la toxicomanie ou le sida, et commence, par soutenir de manière conséquente et efficace la seule association qui existe : SOS Joueurs, qui se débat dans l'indifférence générale. Il souhaiterait connaître sa position sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75093

Rubrique : Jeux et paris

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 avril 2002, page 1842